



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 5 octobre 2009

LOGEMENTS SOCIAUX - CONVENTION  
D'OCTROI A LA SA HLM DES DEUX-SEVRES  
D'UNE SUBVENTION POUR L'EQUILIBRE  
FINANCIER D'UNE OPERATION DE 11  
LOGEMENTS SOCIAUX - LE FOYER DE LA  
COLLINE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
05 octobre 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Nicole IZORE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

**AMERU**

**LOGEMENTS SOCIAUX - CONVENTION D'OCTROI A LA SA HLM  
DES DEUX-SEVRES D'UNE SUBVENTION POUR L'EQUILIBRE  
FINANCIER D'UNE OPERATION DE 11 LOGEMENTS SOCIAUX - LE  
FOYER DE LA COLLINE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération de ce jour, le Conseil municipal a acté le principe de financement du logement locatif social, selon les modalités suivantes :

	<b>HPE</b>	<b>THPE</b>	<b>BBC</b>
<b>PLUS</b>	1 000 €	3 500 €	4 300 €
<b>PLAI</b>	3 000 €	6 000 €	9 000 €

La SA HLM des Deux-Sèvres a sollicité la Ville de Niort pour financer un programme de réhabilitation de **11 logements** à loyers modérés dans le centre-ville de Niort. L'opération nommée « **Le Foyer de la Colline** », se situe 4, rue Beauchamp et comporte 9 PLUS (logements locatifs sociaux) en Très Haute Performance Energétique et 2 PLA-I (logements locatifs très sociaux) également en THPE.

En application des principes de la délibération de ce jour précitée, la subvention demandée par la SA HLM des Deux-Sèvres à la Ville de Niort dans le cadre de la convention jointe, est de 9 fois 3 500 €, et 2 fois 6 000 €, soit un montant total de **43 500 €**.

Le financement correspondant est inscrit au budget 2009 (Chapitre 204 – Fonction 8241 – Compte nature 2042).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'octroi d'une subvention à la SA HLM des Deux-Sèvres d'un montant de 43 500 € pour la réalisation de 11 logements locatifs sociaux ;
- Autoriser, Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention correspondante avec la SA HLM des Deux-Sèvres.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

**Signé**

**Josiane METAYER**